

Haute école pédagogique du canton de vaud
Filière Formations Postgrades
UER Acteurs, Gestions, Identités,
Relations, Systèmes (AGIRS)

Formation continue certifiée

Certificate of Advanced Studies - CAS

hep/

**Praticienne
formatrice
et praticien
formateur HEP**

Volée 2021-2023
10 crédits ECTS

Table des matières

Préambule 4

Formations continues certifiées de la HEP Vaud	4
Introduction	4
Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud	5
Séance d'information	5
Présentation générale de la formation	6
Compétences travaillées	6
Public cible	7
Organisation des études	7

Programme de la formation 8

Cursus pour les praticiennes et praticiens formateurs suppléants	17
Structure modulaire du programme	18
Tableau de correspondance modules et compétences travaillées	18
Calendrier de la formation	19
Principes de l'évaluation	22
Lieu de la formation	22
Direction	22
Équipe pédagogique	23
Évaluation des modules et du cursus	24
Frais d'inscription et taxes	24

Services aux participant-e-s 24

Service académique	24
Conditions d'admission	24
Procédure d'inscription à la formation	25
Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-es	25
Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur	26
Carte d'inscription	26
Conditions en cas de désistement	26
Délivrance des titres et du supplément au diplôme	26
Campus de la HEP Vaud	26

Base juridique 26

Formations continues certifiées de la HEP Vaud

Ce programme de formation est proposé par la Filière des formations postgrades et l'Unité d'enseignement et de recherche «Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes» de la HEP Vaud.

Les formations de type :

- Certificate of Advanced Studies (CAS), de 10 à 29 crédits ECTS¹
- Diploma of Advanced Studies (DAS), de 30 à 59 crédits ECTS
- Master of Advanced Studies (MAS), dès 60 crédits ECTS

sont des formations continues certifiées qui font suite à une formation de base (titre d'enseignement, bachelor, master ou titre jugé équivalent).

La Filière des formations postgrades ainsi que les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées par la thématique de la formation s'engagent à concevoir l'ingénierie de la formation prévue, à mener à bien l'intégralité de la formation et à assurer un suivi qualité permettant l'amélioration constante des prestations fournies.

Introduction

Les praticiennes et praticiens formateurs (PraFos) sont des partenaires privilégiés de la HEP Vaud. Elles et ils contribuent à l'excellence de la formation des futur·e·s diplômé·e·s.

Pour les préparer à l'exercice de cette fonction, ce CAS développe des compétences en formation d'adultes dans le champ de la formation pratique des étudiant·e·s se préparant au métier d'enseignant·e.

Un accent particulier est donc accordé aux compétences d'observation de la pratique, d'accompagnement et d'évaluation des apprentissages des stagiaires ainsi que des compétences relationnelles et réflexives. Les contenus de ce CAS prennent appui sur l'expérience pratique des PraFos pour les amener au statut d'expert·e de l'accompagnement des apprentissages professionnels d'un·e étudiant·e.

La formation débouche sur l'obtention du titre **CAS Praticienne formatrice et praticien formateur HEP**.

Dispensé depuis 2001 par la HEP Vaud, ce programme a évolué vers un Certificate of Advanced Studies (CAS) en 2009. Il ouvre annuellement. Cette 12e édition s'adresse aux enseignant·e·s BP, Sec. I, Sec. II et ES. Le parcours spécifique, dédié aux PraFos de l'éducation précoce spécialisée, est décrit dans un autre guide.

¹ ECTS: European Credit Transfer and Accumulation System. Un ECTS équivaut à 25-30 heures d'apprentissage.

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux participant·e·s l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, elles se fondent notamment sur les principes suivants:

- former des professionnel·le·s capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats;
- former des professionnel·le·s capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques;
- prendre en compte l'expérience des participant·e·s, l'environnement socioprofessionnel de chacun·e et les conditions d'exercice de leur pratique;
- s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives;
- faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger;
- favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participant·e·s et d'expert·e·s afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel;
- offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation;
- inclure dans la formation les résultats récents de la recherche.

Séance d'information

Avant l'inscription, il est possible de participer à une séance d'information. Cette dernière se déroule à la HEP Vaud,

le **mardi 9 mars 2021** de 18h30 à 20h00, salle C33-229

Dès juillet, une fois admis, votre accès à la plateforme Moodle vous permet de prendre connaissance du contexte de votre formation : fonctionnement de la HEP, organisation de la formation pratique, organisation du CAS. Les premiers contenus de formation seront également disponibles en ligne.

La première demi-journée en présence a lieu le **mardi 17 août 2021** de 8h30 à 12h30.

Dans un premier temps, vous pourrez poser vos questions en lien avec les informations de contexte proposées en ligne pour faciliter votre entrée en formation.

Ce moment d'introduction se poursuit par une conférence traitant de l'alternance et se termine par une activité en sous-groupes.

Présentation générale de la formation

Compétences travaillées

Connaissances et compréhension :

- 1) expliciter, analyser et conceptualiser sa propre pratique professionnelle, notamment par la mobilisation de savoirs théoriques et méthodologiques ;
- 2) mobiliser dans son activité de PF, les savoirs relatifs à la formation d'adultes, à la pédagogie et à la didactique.

Application des connaissances et de la compréhension :

- 3) agir dans le respect du cadre légal, réglementaire et éthique régissant la fonction de praticienne formatrice et praticien formateur ;
- 4) identifier les rôles, fonctions et activités du PF => agir dans le cadre du mandat de la praticienne formatrice et du praticien formateur défini par la HEP ;
- 5) inscrire sa pratique dans le cadre des dispositifs de formation en alternance à visée intégrative de la HEP ;
- 6) accueillir le-la stagiaire et favoriser son insertion dans la classe et dans l'établissement ;
- 7) aider le-la stagiaire à identifier et formuler ses objectifs de formation en tenant compte de son parcours de formation professionnelle, de son parcours de vie ainsi que de ses besoins en formation ;
- 8) en fonction des objectifs de formation, organiser les apprentissages du-de la stagiaire, en réunissant les conditions nécessaires au développement des compétences visées ;
- 9) favoriser le développement de l'autonomie du-de la stagiaire et sa créativité, en tenant compte des compétences acquises, des cadres légaux, des conditions de sécurité et des impératifs de l'enseignement ;
- 10) guider le-la stagiaire dans l'analyse de sa propre activité en l'amenant à prendre en compte, au sein des situations d'enseignement / apprentissage, les dimensions relatives tant à la didactique qu'à la pédagogie.

Capacité de former des jugements :

- 11) créer les conditions adéquates permettant un recueil d'informations sur les pratiques du-de la stagiaire ;
- 12) recueillir des informations en distinguant les faits, les interprétations et les jugements ;
- 13) observer, identifier, analyser et communiquer au-à la stagiaire ses réussites et ses difficultés en se basant sur le référentiel de compétences professionnelles de l'étudiant-e HEP ;
- 14) établir un bilan en utilisant les procédures et documents de la HEP.

Savoir-faire en termes de communication :

- 15) discerner les valeurs en jeu dans ses propres interventions et celles du-de la stagiaire et savoir en rendre compte ;
- 16) mettre en discussion les représentations et pratiques d'enseignement, prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet ;
- 17) créer une relation pédagogique avec le-la stagiaire en maintenant la distance adéquate ;
- 18) préparer et conduire des entretiens (entretiens d'évaluation notamment).

Capacité d'apprentissage en autonomie :

- 19) établir un bilan de ses interventions dans la fonction de praticien formateur, réguler et mettre en œuvre des démarches de développement professionnel.

Les objectifs de cette formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Public cible

Ce CAS s'adresse aux enseignant·e·s ordinaires et spécialisé·e·s de la scolarité obligatoire et post-obligatoire ainsi qu'aux professionnel·le·s de la pédagogie spécialisée amené·e·s à accompagner un·e ou deux stagiaires dans le cadre de la formation pratique de la HEP.

Organisation des études

Le dispositif de formation est organisé selon un principe modulaire. Il est constitué de trois modules thématiques, d'un séminaire d'intégration et d'un travail de certification finale, pour un total de 10 ECTS.

Le CAS se réalise à temps partiel. Il représente environ 300 heures de travail dont 120 heures de cours à la HEP Vaud.

La durée du programme standard est de deux années. Toutefois, cette durée peut être prolongée jusqu'au double du temps standard, congés éventuels compris et cas particuliers réservés. Le tableau 1 résume la répartition annuelle et les intitulés de chaque module, ainsi que le nombre de crédits.

Année 1		Année 2	
Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
M1 Inscrire ses interventions dans une formation en alternance 1.5 ECTS 3 demi-jours et à distance	M3 Accompagner et former 4 jours dont une partie à distance	M2 Observer, guider et évaluer les pratiques d'un·e stagiaire 3 ECTS - 5 jours et 2 demi-jours	
			M3 Accompagner et former Unités à choix 2 jours
			3 ECTS
			M4 Séminaire d'intégration 1.5 ECTS - Informations à distance et 8 x 2h30
			M5 Travail de certification finale 1 ECTS - Pas de formation en présence

Tableau 1 : Vue d'ensemble de la formation 2021-2023

Programme de la formation

Module 1 : Inscrire ses interventions dans une formation en alternance (1.5 ECTS)

La formation des futur-e-s enseignant-e-s se déroule en alternance. Elle se partage entre un temps à la HEP et un temps en stage. Ainsi, il importe que chaque partenaire connaisse le contexte de son action ainsi que ses rôles, fonctions et activités, de même que les compétences attendues des PraFos et des stagiaires. Ce module présente les éléments permettant à chaque PraFo d'orienter son activité de manière à l'inscrire dans le dispositif de formation de la HEP Vaud. Ce module est introductif à l'ensemble de la formation. Certains éléments abordés font l'objet d'un approfondissement dans les deux modules suivants.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Semestre 1	
PF100-1	Inscrire ses interventions dans une formation en alternance	En présence A distance	3 demi-jours 6 phases

Responsable de module

César Gfeller

Acquis de formation

A la fin de ce module, les participant-e-s sont en mesure de :

- Connaître le cadre institutionnel relatif à la fonction de PraFo
- Connaître et comprendre le parcours de formation des étudiant-e-s de la HEP Vaud
- Mettre en œuvre des interventions dans le cadre d'une formation en alternance
- Identifier les rôles, fonction et activités du praticien formateur
- Utiliser le référentiel de compétences de l'étudiant-e pour former et évaluer
- Organiser la progression de la formation en prenant notamment appui sur l'étendue des activités possibles des stagiaires
- Intégrer tant la dimension didactique que pédagogique dans la formation des stagiaires

Contenus

Ce module comprend des moments de formation à distance (6 phases) et trois demi-journées en présence.

Introduction

Avant la première rencontre d'août, vous pouvez prendre connaissance de diverses informations de mise en contexte disponibles sur la plateforme en ligne Moodle. De plus, les aspects de gestion de cette formation et les informations de chaque filière permettant de comprendre le parcours de formation de vos stagiaires vous sont également présentés.

Phase 1 – Démarrer le stage

Cette première phase prépare à l'accueil du ou de la stagiaire de manière à favoriser son acculturation dans l'établissement. Elle permet d'établir et de réguler le contrat de stage avec les stagiaires.

Phase 2 – L'entrée dans la formation

A cette étape, vous découvrez plus en détail la fonction de praticienne, praticien formateur et ses différents rôles. Vous vous positionnez personnellement dans votre conception de ces rôles.

Phase 3 – La formation en alternance

Vous êtes amené-e-s à identifier les aspects les plus importants de la formation en alternance de la HEP Vaud, de manière à trouver votre place de praticienne et praticien formateur dans ce dispositif

Phase 4 – L'observation

Cette phase introduit à l'observation de l'activité de la ou du stagiaire dans le but de lui faire des retours formatifs.

Phase 5 – Evaluer les pratiques professionnelles

Il s'agit de découvrir les documents d'évaluation des pratiques de vos stagiaires et d'échanger à leur sujet avec d'autres praticiennes et praticiens formateurs.

Phase 6 – Séquence didactique

Vous abordez ici la formation pratique par la dimension didactique et pédagogique en exploitant des préparations de leçon.

De manière transversale à ces étapes, trois demi-journées en présence permettent de répondre à vos questions, d'échanger et de tirer profit des travaux effectués à distance.

Modalités pédagogiques

Travail à distance individuel et en sous-groupes, conférence et séminaires en groupe de niveaux d'enseignement.

Intervenant-e-s

- Bernard André, professeur HEP
- Baris Cadir, chargé d'enseignement
- Samyr Chajai, chargé d'enseignement
- Laurence Court, chargée d'enseignement
- Héloïse Durler, chargée d'enseignement
- Corinne Duvoisin, chargée d'enseignement
- César Gfeller, chargé d'enseignement
- Cyrille Jacquier, chargé d'enseignement
- Corinne Monney, professeure HEP associée
- Sabine Oppliger, chargée d'enseignement
- Marc Pidoux, professeur HEP associé
- Méliné Zinguinan, chargée d'enseignement

Ainsi que les représentants de la Direction de la Formation de la HEP Vaud et la participation de didacticien-ne-s de différents domaines.

Modalités de certification du module

Le module est certifié lorsque les activités des phases 1, 3 et 4 ont été validées. Les consignes détaillées sont remises au cours de chaque phase.

Module 2 : Observer, guider et évaluer les pratiques d'un-e stagiaire (3 ECTS)

La praticienne et le praticien formateur est amené à observer, guider et évaluer les apprentissages professionnels des stagiaires, et ceci plus particulièrement du point de vue des apprentissages de tous les élèves. Le rôle de PraFo est particulièrement important : elle ou il va accompagner les stagiaires en rendant visibles leurs choix didactiques et pédagogiques, les guider dans la construction de leurs gestes professionnels, analyser et évaluer avec eux les effets de leurs pratiques sur les apprentissages des élèves pour leur permettre progressivement de s'autoréguler. Dans ce contexte, l'évaluation des pratiques d'un-e stagiaire ne peut être déconnectée des apprentissages des élèves.

Il s'agit donc de mettre en œuvre une démarche clinique de formation caractérisée par le fait :

- de partir d'un problème, d'une question (par exemple, un-e stagiaire a de grosses difficultés à enseigner certains concepts et plusieurs élèves ne réussissent pas à s'approprier les concepts en question) ;
- de recueillir des données en lien avec le problème de départ (descriptif de la séquence d'enseignement et des tâches proposées aux élèves pour les aider à s'approprier le concept qui fait problème, productions d'élèves, enregistrement des interactions menées en classe par les stagiaires, etc.) ;
- d'analyser ces données en s'appuyant sur des cadres théoriques afin de faire des hypothèses sur les raisons des difficultés des stagiaires et des élèves ;
- d'élaborer un plan d'action pour permettre aux stagiaires de satisfaire aux objectifs de formation (élaboration d'une nouvelle séquence d'enseignement, choix de nouvelles tâches, modifications des interventions de l'enseignant-e, etc.) ;

- de mettre en œuvre le plan d'action et d'en mesurer l'impact tant sur les apprentissages des élèves que sur les pratiques enseignantes des stagiaires et, si le problème n'est pas résolu, de redémarrer un nouveau cycle.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jour de cours	
		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps
PF200-1	Observer, guider et évaluer les pratiques d'un·e stagiaire	3	2 + 2 x 0.5

Responsable de module

Soraya De Simone, chargée d'enseignement

Acquis de formation

A la fin de ce module, les participant-e-s sont en mesure de :

- Comprendre et accompagner les processus d'apprentissage et de formation
- Prendre des informations (observation, traces, etc.) en lien avec les apports théoriques du module, le référentiel de compétences de l'étudiant-e, le référentiel des PraFos et les documents officiels de la HEP Vaud
- Guider l'étudiant-e dans l'observation, la prise d'informations et l'analyse des apprentissages des élèves durant les enseignements du PraFo (y compris les effets de l'enseignement sur ces apprentissages)
- Guider l'étudiant-e dans l'observation, la prise d'informations et l'analyse des apprentissages des élèves durant son enseignement en tant que stagiaire en classe
- Mener des entretiens centrés sur la prise d'informations et sur les liens enseignement-apprentissage, notamment sur les effets observés sur les apprentissages des élèves en fonction de ses choix didactiques et pédagogiques et des moyens qu'elle ou il se donne pour obtenir ces informations
- Expliciter, analyser et conceptualiser sa propre pratique professionnelle
- Légitimer ses choix à l'aune des apports théoriques du module, des référentiels de compétence, de traces récoltées, etc

Contenus

Dans une perspective de clinicien-ne des apprentissages, ce module propose aux PraFos de s'outiller pour observer et recueillir des informations à propos de l'enseignement des stagiaires et des apprentissages des élèves. Ainsi, dans ce module les PraFos sont amenés notamment à approfondir les enjeux en lien avec l'observation des stagiaires, les objectifs de formation à fixer, les modalités de guidage en regard des échelles descriptives, ainsi que l'évaluation de la pratique enseignante des stagiaires au service des apprentissages des élèves.

Enfin, ce module propose aux PraFos de réfléchir aux différentes postures de tutorat. Ils sont également amenés à analyser différents extraits d'entretiens avec un·e stagiaire, notamment en fonction du semestre de formation.

Modalités pédagogiques

Conférences, séminaires, travaux de groupes, lectures, travail individuel entre les rencontres.

Intervenant·e-s

- Sandrine Breithaupt, professeure HEP associée
- Léa Couturier, chargée d'enseignement
- Marilena Cuzzo, chargée d'enseignement
- Soraya De Simone, chargée d'enseignement
- Santiago Hernandez, chargé d'enseignement suppléant
- Gabriel Kappeler, professeur HEP associé
- Lara Laflotte, chargée d'enseignement
- Béatrice Maire-Sardi, chargée d'enseignement
- Daniel Martin, professeur HEP ordinaire

Avec la participation de la compagnie théâtrale « Le Caméléon ».

Modalités de certification du module

Examen oral sur la base d'un dossier contenant des traces produites dans le cadre de l'activité de PraFo (comme, par exemple, un bilan certificatif d'un-e stagiaire, une transcription d'un entretien formatif avec un-e stagiaire, etc.). La défense orale doit faire référence explicitement à la pratique ainsi qu'aux contenus théoriques du module.

Des consignes détaillées seront remises aux participant-e-s au cours de la formation.

Certification du module : début juin 2023

Module 3 : Accompagner et former (3 ECTS)

En qualité de formatrice ou formateur d'adultes, chaque praticienne formatrice et praticien formateur est amené-e à accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages professionnels, en veillant au développement de leur réflexivité et en repensant également sa propre activité afin de la réguler. Cette démarche réflexive est une ressource professionnelle clé, tant pour les futur-e-s enseignant-e-s que pour les praticiennes et praticiens formateurs.

Pour ce faire, différentes approches, méthodes et postures doivent être mobilisées. Ce module commence avec des apports relatifs à l'accompagnement des stagiaires et au développement de la pratique réflexive. Le choix d'une unité à option permet l'approfondissement de compétences spécifiques sur la base d'une analyse de ses propres besoins.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
		Semestre de printemps	Semestre de printemps
PF300-1	Accompagner le processus de formation des stagiaires et développer leur pratique réflexive	4 dont une partie à distance	-
PF300 Unités à option (un seul choix à effectuer parmi les options ci-dessous) :			
PF300-21	S'initier à l'approche de l'entretien d'explicitation dans la pratique réflexive	-	2
PF300-22	Autorité, légitimité et conflits	-	
PF300-23	Atelier d'écriture des pratiques professionnelles	-	
PF300-24	Comment agir dans les situations chargées d'émotions	-	
PF300-25	Projet personnel ou de groupe visant l'approfondissement d'une thématique liée à l'activité de praticienne formatrice ou praticien formateur	Accompagnement individuel ou de groupe	
	Total	4	2

Sous réserve de modifications

Responsable du module

Cyrille Jacquier, chargé d'enseignement

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, mise en situation et analyses, travaux de groupe, échanges entre participant·e·s, lectures

Acquis de formation

A la fin de ce module, les participant·e·s sont en mesure de :

- Connaître et distinguer les postures professionnelles (accompagner, former, évaluer) et les enjeux de chacune d'entre elles, en vue d'articuler différents gestes professionnels dans l'activité de PraFo
- Mettre en place un cadre d'accompagnement incluant des dimensions de contraintes et de co-construction
- Analyser une relation d'accompagnement et en identifier les forces et les limites
- Mener et réguler un processus d'accompagnement d'un·e ou plusieurs étudiant·e·s
- Expliciter sa propre pratique d'enseignement, la partager et la mettre en discussion avec l'étudiant·e
- Accompagner la ou le stagiaire à la conceptualisation de sa pratique enseignante
- Créer un cadre de formation favorisant la réflexion de l'étudiant·e sur ses actes professionnels, la pratique enseignante et sur l'école en général
- Faciliter la réflexion métacognitive de l'étudiant·e

Modalités de certification du module

Présentation écrite ou orale d'une situation d'accompagnement-formation et de son analyse, en mobilisant certains apports théoriques du module.

Les modalités de cette présentation seront précisées en début de module.

Certification du module en deux temps :

PF300-1, certification en mai-juin 2022

PF300 unité à option, validation au printemps 2023

Le cumul de ces deux conditions permet d'obtenir les crédits du module.

[PF300-1: Accompagner le processus de formation des stagiaires et développer leur pratique réflexive](#)

Contenus

Cette unité permet de réfléchir aux processus, modalités et enjeux de l'accompagnement d'un·e stagiaire dans le développement de ses apprentissages professionnels et de sa pratique réflexive. A partir de situations concrètes de la pratique enseignante et de la pratique de PraFo et en s'appuyant sur divers apports théoriques, nous allons travailler sur le processus d'accompagnement d'un·e stagiaire et la posture de PraFo. Il s'agit également de viser l'enrichissement des compétences réflexives nécessaires tant aux PraFos qu'aux stagiaires en développant des outils d'analyse et de communication.

Intervenant·e·s

- Elodie Brülhart, chargée d'enseignement
- Baris Cadir, chargé d'enseignement
- Samyr Chajaï, chargé d'enseignement
- Laurence Court, chargée d'enseignement
- Corinne Duvoisin, chargée d'enseignement
- Cyrille Jacquier, chargé d'enseignement
- Marc Pidoux, professeur HEP associé
- Nir Zalts, chargé d'enseignement
- Méliné Zinguinan, chargée d'enseignement

PF300-2 Unités à option (un seul choix à effectuer parmi les options ci-dessous)

PF300-21 : S'initier à l'approche de l'entretien d'explicitation dans la pratique réflexive (Unité à option)

Contenus

Le développement des compétences passe nécessairement par la description de l'activité pédagogique. Les outils d'aide à l'explicitation permettent à la praticienne et au praticien formateur de questionner pour s'informer lui-même. Pour cela, il crée les conditions favorables, éthiques et déontologiques, pour favoriser l'émergence de la mémoire d'évocation, qui garantit ainsi un travail sur les activités mentales. Accompagner la mise en mots d'un domaine particulier de l'expérience nécessite de savoir écouter, reformuler, mais aussi d'utiliser des formulations de relance pour faire émerger le vécu de l'action et la prise de conscience.

Modalités pédagogiques

La formation est expérientielle et se déroulera entre des temps d'expérimentation en atelier, des temps d'écriture d'évocation et de conceptualisation théorique. Certains protocoles seront enregistrés.

La présence est obligatoire.

Intervenante

Christiane Sini

Dates et horaires

Période du cours : janvier-avril 2023

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées vous seront transmises en cours de formation.

PF300-22 : Autorité, légitimité et conflits (unité à option)

Contenus

La question de l'autorité et du pouvoir dans la classe est un objet de débat très actuel, le slogan incantatoire « Il faut rétablir l'autorité » fait recette. Mais la notion d'autorité est très liée à l'évolution de notre société, d'autre part, le rapport au pouvoir, à l'autorité, au conflit, est profondément lié à la biographie d'une personne, et ne se change pas si facilement.

Comment comprendre la crise de l'autorité actuelle ? Comment aider un-e nouvel-le enseignant-e à trouver ses marques pour pouvoir enseigner ? Comment enrichir ses stratégies d'intervention et trouver l'attitude adéquate ? Comment l'aider à penser son action en relation avec ses expériences en classe ? Voilà quelques-unes des questions abordées dans cette unité de formation.

Modalités pédagogiques

Présentations théoriques, travaux de groupes, analyses de situation, travail à partir d'enregistrements vidéo. La présence est obligatoire.

Intervenant

Bernard André, professeur HEP ordinaire

Dates et horaires

Période du cours : janvier-avril 2023

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées vous seront transmises en cours de formation.

PF300-23 : Atelier d'écriture des pratiques professionnelles (unité à option)

Contenus

Cette unité de formation propose de mettre en mots des expériences professionnelles, un vécu professionnel, des questions et des choix en tissant des liens avec des valeurs et des projets.
« J'écris pour pouvoir lire ce que je ne savais pas que j'allais écrire ». Claude Roy.

La réflexion individuelle et partagée sur les postures de formatrice et formateur et d'accompagnant-e de stagiaires est nourrie par divers apports de la formatrice. L'écriture est l'outil privilégié pour faciliter une mise à distance. Des exercices ludiques et variés sont proposés pour permettre une entrée progressive dans cette démarche d'écriture et pour stimuler la réflexion.

Au fil des rencontres, les textes produits sont écoutés, commentés et enrichis par les participant-e-s et l'animatrice. Ces écrits ne constituent pas le but du séminaire, ils participent cependant pleinement à la démarche réflexive proposée.

Modalités pédagogiques

Chacune des rencontres s'organise en deux temps :

- le partage des productions des participant-e-s, souvent en interlocutions avec des textes d'auteur-e-s, écrivains ou artistes, stimulant des échanges nourris
- une activité d'écriture ludique immédiatement échangée au sein du groupe.

D'une séance à l'autre, les participant-e-s mènent ainsi un travail de réflexion, par écrit, sur la base d'une consigne discutée (en lien avec un thème proposé par la formatrice ou par un-e membre du groupe). La présence est obligatoire.

Intervenantes

Geneviève Tschopp Rywalski, professeure HEP associée

Sabine Oppliger, chargée d'enseignement

Dates et horaires

Période du cours : janvier-avril 2023

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées vous seront transmises en cours de formation.

PF300-24 : Comment agir dans les situations chargées d'émotions (unité à option)

Contenus

« Je pense, donc je suis » ? Pas précisément ! Comme démontré par des études sur le cerveau, les émotions et les pensées interagissent constamment, et guident nos actions (Damásio, 1995). Presque dans chaque décision que nous prenons et à chaque communication avec autrui, les émotions jouent un rôle et influencent ce qui se passe. Ce cours vous aide à développer la capacité d'identifier vos propres émotions et celles des autres, ainsi qu'à les « gérer » en temps réel, afin d'optimiser l'encadrement des stagiaires.

Modalités pédagogiques

Il s'agit d'un dispositif interactif qui alterne exercices, réflexions individuelles, mises en situations et analyse des pratiques en tant que PraFo. L'apport théorique est adapté aux questionnements des participant-e-s. Ce cours est pratiqué en groupes restreints, afin de favoriser un climat de confiance et permettre un apprentissage personnalisé et adapté aux besoins.

La présence est obligatoire.

Intervenant

Nir Zalts, chargé d'enseignement

Dates et horaires

Période du cours : janvier-mars 2023

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées vous seront transmises en cours de formation.

[PF300-25 : Projet personnel ou de groupe visant l'approfondissement d'une thématique liée à l'activité de PF \(unité à option\)](#)

Contenus

Cette option permet de choisir une démarche personnelle ou collective visant tout ou partie des acquis de formation du module 3.

Modalités pédagogiques

La ou le participant·e ou groupe de participant·e·s élabore un projet, qui est proposé au formateur de l'unité, en vue de s'accorder sur :

- le thème ;
- la démarche et son déroulement temporel (recherche-action, recension bibliographique, analyse d'une situation ou d'un aspect de la fonction de praticienne ou praticien formateurs);
- la production visée (rapport, article pour publication, etc.);
- les critères d'évaluation du travail ;
- l'accompagnement du travail le cas échéant.

A l'issue du projet, celle-ci ou celui-ci est évalué en fonction des critères fixés.

Intervenant

Bernard André, professeur HEP ordinaire

Dates et horaires

Le suivi du projet est fixé d'entente avec le formateur.

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées vous seront transmises en cours de formation.

Module 4 : Module d'intégration (1.5 ECTS)

Ce module vise à jeter des ponts entre les savoirs théoriques et instrumentaux abordés dans les modules du CAS et les savoirs d'action issus de la pratique professionnelle de PraFo. Un accent y est particulièrement porté sur le développement de la pratique réflexive dans, sur et autour de sa propre action en tant que formatrice et formateur d'adultes. Les activités de ce module permettent d'analyser les expériences de terrain et de développer des savoirs professionnels, tout au long de la formation.

N° d'unité	Titre de l'unité		Jours de cours	
			Année 1	Année 2
PF400-1	Séminaire d'intégration	A distance	Introduction	
		En présence	+ 4 x 2h30	4 x 2h30

Responsable du module

Sabine Oppliger, chargée d'enseignement

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure de :

- analyser leurs pratiques professionnelles en tant que praticienne et praticien formateur ainsi que celles des stagiaires ;
- développer leur pratique réflexive ainsi que celle des stagiaires ;
- prendre en compte et travailler le processus d'apprentissage/appropriation de la profession d'enseignant·e par les stagiaires ;

- prendre conscience et travailler leur posture professionnelle de formatrice et formateur d'adultes engagé-e dans le processus d'accompagnement des stagiaires ;
- faire un bilan de leur action en tant que de praticienne et praticien formateur, la réguler et entreprendre des démarches de développement professionnel.

Modalités pédagogiques

Réflexions communes autour de thèmes liés à l'activité de praticienne et praticien formateur, présentation, échanges et analyse de situations professionnelles vécues par les participant-e-s, établissement de liens avec le référentiel de compétences de la praticienne formatrice et du praticien formateur, élaboration de deux bilans de compétences en début et fin de formation.

Intervenant-e-s

- Baris Cadir, chargé d'enseignement
- Jean-Marie Cassagne, professeur HEP associé
- Laurence Court, chargée d'enseignement
- Corinne Duvoisin, chargée d'enseignement
- César Gfeller, chargé d'enseignement
- Cyrille Jacquier, chargé d'enseignement
- Olivier Mack, chargé d'enseignement
- Sabine Oppliger, chargée d'enseignement
- Marc Pidoux, professeur HEP associé
- Aude Ramseier, chargée d'enseignement
- Nir Zalts, chargé d'enseignement

Dates et horaires

La première séance de ce module a lieu le mercredi **22 septembre 2021** de 13h45 à 16h30 et la deuxième le jeudi **25 novembre 2021** de 14h00 à 16h45.

Les 6 autres séances se déroulent entre le printemps 2022 et le printemps 2023. Les dates, horaires et salles vous sont communiqués ultérieurement en fonction des groupes d'appartenance.

Modalités de certification du module

Elaboration d'un bilan d'autoévaluation en début de formation basé sur le référentiel de compétences de la praticienne et du praticien formateur. Présence obligatoire et participation active (la forme est précisée au sein de chaque groupe).

Des consignes détaillées sont remises aux participant-e-s en cours de formation.

Module 5 : Travail de certification finale (1 ECTS)

Ce travail offre l'occasion d'élaborer une réflexion écrite, autonome et personnelle, concernant sa propre évolution dans la fonction de praticienne formatrice et praticien formateur.

Il s'agit de constituer un dossier de formation représentatif du développement de ses compétences professionnelles permettant :

- l'analyse d'une situation vécue sur la base des apports du CAS ;
- l'écriture d'un texte réflexif, au terme de la formation, axé en particulier sur l'identification des compétences acquises et la projection de soi dans des perspectives de développement professionnel ultérieur dans l'exercice de cette fonction.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
PF500-1	Travail de certification finale	-	-

Responsable du module

Marc Pidoux, professeur HEP associé

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant-e-s seront en mesure de :

- démontrer une posture réflexive ;
- analyser une situation professionnelle et proposer des régulations envisageables sur la base d'apports de formation ;
- formuler des pistes de développement professionnel.

Modalités pédagogiques

Travail écrit individuel

Durant la seconde année de formation et sur demande des participant-e-s auprès des formatrices et formateurs du PF400, possibilité d'organiser une séance facultative, avec intervention de la ou du responsable PF500, pour répondre aux éventuelles questions.

Modalités de certification du module

A l'issue de la formation, un travail écrit d'analyse d'une situation, d'un retour réflexif sur la formation et d'un projet de développement professionnel est demandé. Les consignes sont précisées en cours de formation.

Ce dossier de formation est remis à la formatrice ou au formateur du PF400 auquel vous appartenez pour fin mai 2023.

Cursus pour les praticiennes et praticiens formateurs suppléants

Les praticiennes et praticiens formateurs suppléants effectuent le parcours correspondant au module 1 du CAS PF.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Semestre 1	
PF100-1	Inscrire ses interventions dans une formation en alternance	En présence A distance	3 demi-jours 6 phases

Le descriptif de ce module se trouve en début de chapitre « [Programme de la formation](#) » .

Dates et horaires des séances en présentiel

[Mercredi 8 et 15 septembre 2021](#) de 08h30 à 12h30

[Jeudi 25 novembre 2021](#) de 08h30 à 14h00

Modalités de certification

Les praticiennes et praticiens formateurs suppléants sont amenés à certifier ce module en effectuant les activités demandées dans les différentes phases. Les consignes détaillées sont remises au cours de chaque phase.

Le module est certifié lorsque les activités des phases 1, 3 et 4 ont été validées.

Structure modulaire du programme

L'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipes de formatrices et formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègre diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

- d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement ;
- d'une part de travail personnel fourni par les participant-e-s ;
- d'une modalité d'évaluation qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées.

Les unités de formation peuvent prendre la forme de cours ou de séminaire.

Les séminaires sont de natures diverses : le séminaire standard, le séminaire à effectif réduit, le séminaire d'intégration. Ils permettent aux participant-e-s d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

Tableau de correspondance modules et compétences travaillées

Au regard de la présentation des compétences travaillées suivant le cadre des qualifications prévues pour les hautes écoles (cf. Compétences travaillées) et de la description des modules de formation (cf. Programme de formation), le tableau suivant met en correspondance les contenus de formation avec les compétences des participant-e-s au terme de leur formation.

Nom module		Compétences (voir page 6)																			ECTS
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
PF100	Inscrire ses interventions dans une formation en alternance				X	X	X	X	X												1.5
PF200	Observer, guider et évaluer les pratiques d'un-e stagiaire	X	X			X			X		X	X	X	X	X					X	3
PF300	Accompagner et former	X	X	X	X	X		X	X	X	X		X	X		X	X	X	X		3
PF400	Séminaire d'intégration	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1.5
PF500	Travail de certification finale	X	X		X	X							X			X	X			X	1

Tableau 2 : mise en relation des compétences avec les contenus des modules

Calendrier de la formation

La formation a lieu sur des semaines scolaires. Les jours de formation sont variables, de manière à ne pas systématiquement prêter l'enseignement dans les mêmes classes. Les dates de formation communes à tout-e-s les participant-e-s et connues à ce jour sont indiquées ci-dessous. Les salles des premières journées de formation seront communiquées en ligne (candidat.hepl.ch/cas-pf). Certaines dates dépendent de l'inscription à des sous-groupes. Ces dates seront connues en septembre suite à l'inscription en ligne. Des précisions à ce sujet seront transmises en début de formation.

Année 1

Semestre d'automne

Module 1 : Inscrire ses interventions dans une formation en alternance			
Début de formation	A distance autonome Ressources disponibles dès le lundi 19 juillet 2021 Informations générales sur la formation pratique à la HEP Vaud et présentation des programmes de formation des étudiant-e-s par les filières		
	<table border="1"> <tr> <td> En présence CAS PF Mardi 17 août 2021 8h30 à 12h30 </td> <td> En présence CAS PF suppléant Mercredi 8 septembre 2021 8h30 à 12h30 </td> </tr> </table>	En présence CAS PF Mardi 17 août 2021 8h30 à 12h30	En présence CAS PF suppléant Mercredi 8 septembre 2021 8h30 à 12h30
	En présence CAS PF Mardi 17 août 2021 8h30 à 12h30	En présence CAS PF suppléant Mercredi 8 septembre 2021 8h30 à 12h30	
Accueil, enjeux d'une formation en alternance, Céfope, présentation du CAS			
Début phases 1 - 2- 3	A distance autonome Ressources disponibles dès le lundi 19 juillet 2021 Phase 1 – Démarrer le stage Phase 2 – Entre rôles et conception de rôles Phase 3 – Une formation en alternance à visée intégrative		
Phases 1 - 2	En présence Mercredi 15 septembre 2021 - 8h30 à 12h15 Constellation des rôles Accueil des stagiaires et contrat de stage		

Module 4 : Module d'intégration	
Démarrage	A distance autonome Ressources disponibles dès le lundi 19 juillet 2021 Présentation du module 4 et de la validation du module 5
Séances 1 et 2	En présence Séance 1 - mercredi 22 septembre 2021 - 13h45 à 16h30 Séance 2 - jeudi 25 novembre 2021 - 14h à 16h45

Module 1 : Inscrire ses interventions dans une formation en alternance	
Facultatif	<p>A distance ZOOM</p> <p>Jeudi 16 septembre 2021 – 16h30 à 17h30</p> <p>Échanges et questions par rapport aux parcours de formation des étudiant-e-s à la HEP (filières)</p>
Phase 1	<p>Période pour l'activité sur le forum</p> <p>Du mercredi 16 septembre 2021 au lundi 22 novembre 2021</p>
Phase 3	<p>Délai de validation pour l'activité de la phase 3</p> <p>Vendredi 15 octobre 2021</p>
Début phases 4 - 5	<p>A distance autonome</p> <p>Ressources disponibles dès le mardi 17 août 2021</p> <p>Phase 4 – L'observation</p> <p>Phase 5 – Évaluer les pratiques professionnelles</p>
Phase 4	<p>Délai de validation pour l'activité de la phase 4</p> <p>Lundi 15 novembre 2021</p>
Début phase 6	<p>A distance autonome</p> <p>Ressources disponibles dès le lundi 08 novembre 2021</p> <p>Former à partir des préparations de leçon en intégrant les dimensions didactiques</p>
Clôture du module 1	<p>En présence</p> <p>Jeudi 25 novembre 2021 – 08h30-14h00</p> <p>Phase 1 – Retour sur les contrats de stage</p> <p>Phase 5 – Échanges sur l'évaluation des stages et l'usage des échelles descriptives</p> <p>Phase 6 – Former à partir des préparations de leçon en intégrant les dimensions didactiques</p> <p>Réseau et clôture du module</p>

Semestre de printemps

Module 3 : Accompagner et former	
4 jours dont une partie à distance	Janvier à mars 2022

Module 4 : Module d'intégration	
Deux rencontres de 2h30, dates selon sous-groupes	

Année 2

Semestre d'automne

Module 2 : Observer, guider et évaluer les pratiques d'un-e stagiaire	
Jour 1	Septembre 2022 - 8h30 à 16h30 Inscription en ligne fin août
Jour 2	Octobre 2022 - 8h30 à 16h30 Inscription en ligne fin août
Jour 3	Novembre 2022 - 8h30 à 16h30 Inscription en ligne fin août
Jour 4	Janvier 2023 - 8h30 à 16h30 Inscription en ligne fin août

Module 4 : Module d'intégration
Deux rencontres de 2h30, dates selon sous-groupes

Semestre de printemps

Module 2 : Observer, guider et évaluer les pratiques d'un-e stagiaire			
Jour 5	Février 2023 - 8h30 à 12h00 Inscription en ligne fin août	ou	Février 2023 - 13h30 à 17h00 Inscription en ligne fin août
Jour 6	Mars 2023 - 8h30 - 16h30 Inscription en ligne fin août		
Jour 7	Mars 2023 - 13h30 - 17h00 Inscription en ligne fin août		

Module 3 : Accompagner et former	
Unités à choix	Semestre de printemps 2023 Inscription en ligne novembre

Module 4 : Module d'intégration
Deux rencontres de 2h30, date selon sous-groupes

Tableau 3 : calendrier de la formation

Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit pour les participant-e-s de prendre la mesure de l'acquisition progressive de leurs compétences et, pour l'institution, d'attester de leurs acquis.

Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

A. Évaluation formative

En cours de module, l'évaluation formative offre des retours d'informations aux participant-e-s sur le niveau de leurs acquisitions. Cette évaluation peut prendre diverses formes, par exemple : bilan réflexif, exercice illustrant un cours, études de cas, discussions en groupe, analyses de vidéos, etc.

B. Évaluation certificative

L'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS correspondants. Cette évaluation mesure l'atteinte du niveau de maîtrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module, en relation avec chacune des compétences travaillées.

Les modules faisant l'objet d'une évaluation certificative ont une note (échelle de 1 à 6) ou une validation (acquis ou non acquis). En complément, les participant-e-s reçoivent un feedback sous forme de grille critériée et/ou de commentaire.

Pour les modules validés, la mention acquis ou non acquis est attribuée.

Les modalités ainsi que les critères d'évaluation sont communiqués préalablement aux participant-e-s.

Lieu de la formation

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Av. de Cour 33 et Av. des Bains 21
1014 Lausanne

Direction

Responsable du programme CAS de Praticienne formatrice et Praticien formateur HEP

- [Marc Pidoux](#), professeur HEP associé, Unité d'enseignement et de recherche (UER) « Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes » (AGIRS)

Responsables du pilotage des formations postgrades

- [Amaury Daele](#), professeur HEP associé, responsable de la Filière des formations postgrades
- [Annick Rossier Morel](#), collaboratrice scientifique, Filière des formations postgrades

Équipe pédagogique

Formatrices et formateurs de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP « Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes » (AGIRS)

- [Bernard André](#), professeur HEP ordinaire
- [Elodie Brülhart](#), chargée d'enseignement
- [Baris Cadir](#), chargé d'enseignement
- [Samyr Chajai](#), chargé d'enseignement
- [Laurence Court](#), chargée d'enseignement
- [Héloïse Dürler](#), chargée d'enseignement
- [Corinne Duvoisin](#), chargée d'enseignement
- [César Gfeller](#), chargé d'enseignement
- [Cyrille Jacquier](#), chargé d'enseignement
- [Olivier Mack](#), chargé d'enseignement
- [Sabine Oppliger](#), chargée d'enseignement
- [Marc Pidoux](#), professeur HEP associé
- [Aude Ramseier](#), chargée d'enseignement
- [Méliné Zinguinan](#), chargée d'enseignement

Formateur de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP « Développement de l'enfant à l'adulte » (DV)

- [Nir Zalts](#), chargé d'enseignement

Formatrices et formateurs de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP « Enseignement, apprentissage et évaluation » (EN)

- [Sandrine Breithaupt](#), professeure HEP associée
- [Léa Couturier](#), chargée d'enseignement
- [Marilena Cuzzo](#), chargée d'enseignement
- [Soraya De Simone](#), chargée d'enseignement
- [Santiago Hernandez](#), chargé d'enseignement
- [Gabriel Kappeler](#), professeur HEP associé
- [Lara Laflotte](#), chargée d'enseignement
- [Béatrice Maire Sardi](#), chargée d'enseignement
- [Daniel Martin](#), professeur HEP ordinaire

Formatrice et formateur de l'unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP « Pédagogie spécialisée » (PS)

- [Jean-Marie Cassagne](#), professeur HEP associé
- [Corinne Monney](#), professeure HEP associée

Ainsi que l'intervention de formatrices et formateurs des unités d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP en didactique et des filières de formation à l'enseignement.

Formatrice externe

- [Christiane Sini](#), formatrice d'adultes

Évaluation des modules et du cursus

Afin d'assurer une régulation de la formation à court, moyen et long terme, l'avis des participant·e·s est demandé à intervalle régulier, tout au long du parcours de formation (questionnaire en ligne). Cette évaluation des enseignements par les participant·e·s est conduite par le Pôle de la HEP Vaud dédié à cette activité. Elle contribue à l'amélioration de la qualité de l'offre de formation continue certifiée.

Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, du·de la responsable du CAS ou de la filière des formations postgrades toute information utile au suivi et à l'amélioration de nos programmes.

Frais d'inscription et taxes

Coût pour l'ensemble du CAS : CHF 6'000.–

Aucun coût pour les praticiennes et praticiens formateurs DFJC.

Aucune finance d'inscription à l'admission.

En principe, la finance de formation est divisée en parts égales entre les semestres concernés. Elle fait l'objet d'une facturation semestrielle au 30 septembre et au 28 février au plus tard (pour plus d'informations, consultez la [directive 02_01](#), article 13 ; etudiant.hepl.ch/directives).

Services aux participant·e·s

Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et de conseil aux études.

Contact

Service académique - Formations postgrades
Haute école pédagogique du canton de Vaud
Avenue de Cour 33
1014 Lausanne

Téléphone: +41 21 316 92 70

E-mail: etudiants-pg@hepl.ch

Liens utiles

candidat.hepl.ch/pg > [page «Questions fréquentes»](#)
candidat.hepl.ch/cas-pf

Conditions d'admission

Sont admis au programme de formation, les enseignantes ou enseignants répondant aux conditions suivantes :

- disposer d'un diplôme d'enseignement reconnu, qui correspond au diplôme requis pour enseigner les disciplines que la candidate ou le candidat enseigne et dans les classes au sein desquelles il enseigne ;
- faire valoir trois années d'expérience professionnelle d'enseignement dans le degré concerné (primaire, secondaire I ou secondaire II, enseignement spécialisé).

Par ailleurs, à partir de la rentrée académique qui suit l'entrée en formation, la praticienne formatrice ou le praticien formateur doit pouvoir accueillir un·e ou deux étudiant·e·s en stage.

Procédure d'inscription à la formation

Constitution du dossier électronique de candidature

La démarche d'inscription s'effectue en ligne à l'aide du formulaire électronique :

candidat.hepl.ch/formulaire-admission

Les documents suivants sont à télécharger en format électronique sur la plateforme en ligne :

- curriculum vitæ
- copie du titre requis par les conditions d'admission
- le cas échéant, copie du Certificat HEP de formation continue de Praticien Formateur
- préavis favorable de la direction d'établissement scolaire. Ce formulaire, accessible lors de l'inscription, est exigé uniquement pour les candidat·e·s DFJC.

Jusqu'au dépôt final de la candidature en ligne, les données peuvent être actualisées et il est possible de déposer, supprimer ou remplacer les pièces jointes au dossier.

Le délai pour valider l'inscription électronique avec l'ensemble des documents est fixé au **15 avril 2021** (ou le 15 juin 2021 dans la mesure des places disponibles).

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidat·e·s sont retenu·e·s conformément au [règlement des études menant à un CAS, DAS MAS \(etudiant.hepl.ch/lois-reglement-HEP\)](http://reglement-des-etudes-menant-a-un-CAS-DAS-MAS-etudiant.hepl.ch/lois-reglement-HEP). L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte. Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission en formation. Elle informe la candidate ou le candidat de sa décision au **début mai 2021** (ou fin juin pour les clôtures du 15 juin).

Prise en compte des études déjà effectuées

Une fois l'admission décidée, une demande de **prise en compte des études déjà effectuées** peut être adressée au Service académique pour que soient pris en compte des crédits de formation obtenus lors d'une certification antérieure dans une des thématiques abordées par le plan d'études de la formation (possibilité d'équivalence ; Référence [Directive 05_04](http://Directive_05_04) ; etudiant.hepl.ch/directives). Cette demande unique doit être présentée au plus tard jusqu'au **31 août 2021**.

Les candidat·e·s à la formation en possession du Certificat HEP de formation continue de Praticien Formateur bénéficient d'une prise en compte des études déjà effectuées, à hauteur de 9 crédits ECTS correspondant aux modules 1, 2, 3 et 4 du plan d'études. Autrement dit, seul le module 5 (travail de certification finale) devra être certifié (1 crédit ECTS).

Renseignements auprès du conseiller aux études postgrades

Téléphone: +41 21 316 92 70

E-mail: etudiants-pg@hepl.ch

Conditions spécifiques aux enseignant·e·s vaudois·es

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation (voir ci-dessus «Procédure d'inscription à la formation»), les collaboratrices et collaborateurs de la DGEO, de la DGEP, du SESAF ou d'établissements d'enseignement spécialisé subventionnés par le SESAF bénéficient :

- d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP du coût de la formation ;
- des conditions de décharge fixées par la décision de la Cheffe du Département de la formation (renseignements et informations auprès du service employeur concerné²) ;
- d'une prise en charge, selon les modalités de défraiement, des frais de déplacements et de repas liés à la formation (renseignements et informations auprès des directions d'établissement).

² DGEO, Direction RH, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne; DGEP, Unité RH, Saint-Martin 24, 1014 Lausanne; Pour l'enseignement spécialisé, écoles publiques : SESAF, Direction RH, Cité-Devant 14, 1014 Lausanne

Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur

Les enseignements du CAS PF ne sont pas ouverts aux auditrices ou auditeurs.

Carte d'inscription

Les participant·e·s à des formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription. Il suffit de la demander au service académique (etudiants-pg@hepl.ch) dès le démarrage de la formation.

Cette carte permet de faire des photocopies (solde de Fr. 20.— par année) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/carte-etudiant

Conditions en cas de désistement

En validant le dossier électronique de candidature, l'engagement au programme de formation est considéré comme ferme.

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation ou avant le 15 août, la facture est annulée.

En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation du semestre concernée est due, sous réserve de cas de force majeure.

Délivrance des titres et du supplément au diplôme

Les titres sont décernés lorsque le·la participant·e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Ils sont accompagnés d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. Dès la décision prononcée, le·la participant·e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP Vaud organise une cérémonie de remise des titres.

Lorsqu'un programme de formation comporte deux ou trois étapes de qualifications (CAS, DAS, MAS), le cumul des titres n'est pas autorisé. Seul le titre de niveau supérieur est délivré.

Campus de la HEP Vaud

Plusieurs services sont offerts aux participant·e·s sur le Campus de la HEP Vaud : activités culturelles et sportives, mobilité, aumônerie, bibliothèque, restaurant, renseignements généraux, notamment en collaboration avec l'association des étudiant·e·s de la HEP Vaud.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/campus

Base juridique

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique suivant fait foi.

Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP) etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep

Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP).

Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS (RAS)

[Directive_05_51 \(etudiant.hepl.ch/directives\)](http://etudiant.hepl.ch/directives) du programme de formation menant au CAS Praticienne formatrice et praticien formateur HEP

hep/

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Service académique
Formations postgrades
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Téléphone.: +41 21 316 92 70

etudiants-pg@hepl.ch

www.hepl.ch

